

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 22 mai 1849](#)

Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 22 mai 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Allez frères](#) *est destinataire de cette lettre*

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (337)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à la maison Allez, 22 mai 1849, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26981>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[22 mai 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Allez frères](#)

Lieu de destination2, quai de La Mégisserie, Paris

Description

RésuméGodin envoie à Allez une facture de 337 F correspondant à son expédition du 12 mai 1849. Il lui signale que les cuisinières emballées avec le plus grand soin, ainsi que le gaufrier, les marmites et les casseroles, sont destinées à l'Exposition des produits de l'industrie agricole et manufacturière. Il lui demande si la place qui lui est attribuée [dans l'exposition] est convenable. Dans le post-scriptum, Godin indique que l'absence de nouvel ordre de la part d'Allez, au moment où arrive l'époque de fin des livraisons, signifie qu'il lui reste des cuisinières en magasin.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Événements cités[Exposition des produits de l'industrie française \(1er juin-30 juillet 1849, Paris\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomAllez frères

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéCommerce

BiographieQuincaillerie parisienne fondée en 1815. Elle distribue les appareils de la manufacture Godin-Lemaire. Elle existe sous la raison sociale H. Allez neveu avant 1844, puis E. Allez fils de 1844 à 1855, et Allez frères à partir de 1856. Elle cesse son activité en 1938. La maison est établie : au 2, quai de la Mégisserie jusqu'en 1855 ; au 2, quai de Gèvres et au 1, rue Saint-Martin de 1856 à 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 11 avenue Victoria en 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 12, quai de Gèvres après 1880.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023



1869
Paris
21 mai

337

Monsieur ouvrier

Je vous remets sous ce pli mon reçu
de la vente des débris et consignations. Du 20
mars 1869 pour vous, en fait le recouvrement
comme il a été convenu je prie M Langlois
de vous adresser le jugement que je vous serai
obligé de me transmettre immédiatement

Paris

22

Monsieur Bellefleur

Je tiens l'avantage de vous remercier pour votre
part à mon expédition de 12 courant
s'élevant à fr 334.00

Vous avez compris que les cuisiniers
emballés avec le plus de soin étaient
destinés à l'expédition ainsi que le Gauchet
les fournilles et casseroles comme succursales
de ces cuisiniers je vous prie de me donner
des nouvelles de la manière dont les choses
se passent et si la place que vous est accordée
est convenable

P.S. l'époque prise pour la fin des livraisons
que j'ai à vous faire suivant nos conventions
étant pris d'urgence je prie vous de faire venir
vos commandes quit vous reste sans doute encore
des cuisiniers en magasin

Blois

24

Monsieur le chef de gare de la station
du chemin de fer

Je suis au regret de vous dire que l'administration du chemin de fer a refusé
jusqu'à ce jour à la poste indistincte
et à la livraison de ces cuisiniers en
voiture de fer destinés pendant le transport
et dont j'ai fait l'expédition le 10 courant